



Le Tannayroli

Décembre 2007

No 18

Editorial



Hermann Tschopp
Syndic

Chers Tannayrolis,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en cette fin d'année 2007. Je profite de cette occasion pour vous brosser un tableau des principales activités effectuées par votre Conseil et votre Municipalité au cours de l'année 2007, de parler de la situation financière de la Commune et d'énumérer les objectifs prioritaires pour 2008.

De très nombreuses séances

En 2007, le Conseil communal s'est réuni à 6 occasions, notamment pour statuer sur les différents sujets présentés par la Municipalité. Je tiens à préciser que ces séances sont publiques et que les dates sont régulièrement affichées au pilier public quelques jours en avance.

La Municipalité siège tous les lundis soir à partir de 18h et les séances durent normalement entre 2 – 2 ½ heures. En 2007 elle a tenu 47 séances hebdomadaires. De plus, les Municipaux ont participé à de nombreuses séances au sein des associations intercommunales, avec les commissions du Conseil communal, des mandataires et des habitants.

Autant de préavis

La Municipalité a établi les préavis suivants, les a expliqués aux commissions respectives avant de les soumettre au Conseil communal :

- 6 demandes de crédit pour un montant total de 731'200 CHF
- 5 relatifs à la création des règlements suivants : camping, port, protection des ar-



bres, conseil communal et perception d'une taxe régionale de séjour et d'une taxe sur les résidences secondaires

- 8 relatifs à l'adoption du PPA Les Goutettes Est, à l'étude de faisabilité d'une fusion avec les autres communes de Terre sainte, à l'adoption des statuts du SITSE, aux comptes 2006, à la révision des statuts du Conseil régional, à l'arrêté d'imposition 2008, à la taxe d'épuration 2008 et au budget 2008.

Des nouveautés

A l'exception du préavis sur l'arrêté d'imposition, tous ont été acceptés par le Conseil communal. Vu que l'arrêté d'imposition qui prévoyait une hausse minime de 2 points des impôts communaux, a été refusé, les taux restent inchangés en 2008.

Dans ce numéro :

<i>Editorial</i>	1-6
<i>Un dernier poème... une dernière prose</i>	2
<i>Course des Aînés 2007</i>	2
<i>L'ultime adieu d'Henri Rapin à son village</i>	3
<i>Le déjeuner d'un papillon</i>	3
<i>Tristesse...</i>	4
<i>Pierre Semoroz: paysan et musicien</i>	4
<i>La circulation dans notre village</i>	5
<i>Bénévolat de Terre Sainte</i>	5
<i>Nouveaux bourgeois</i>	6
<i>Quel avenir pour notre déchetterie</i>	7
<i>Bonne année</i>	7
<i>Une artiste de notre village: Inka Meyer</i>	8
<i>Tempête... et dégâts !</i>	8
<i>L'aménagement du territoire et nous</i>	9
<i>Conférence de Bertrand Piccard</i>	10
<i>L'indépendance vaudoise</i>	10
<i>Activités de la Commission culturelle</i>	11
<i>Bibliothèque Intercommunale</i>	11
<i>Concours de soupes</i>	12-13
<i>Nouvelles des temps passés</i>	14-15
<i>Noël des Aînés</i>	15
<i>Conseil communal</i>	16
<i>Naissances & Décès</i>	16

(Suite de l'éditorial en page 6)

Un dernier poème... une dernière prose



Henri Rapin

Le 21 septembre dernier, Henri Rapin m'annonçait que je trouverais ce prochain weekend son « *petit papier* » sur la course des aînés à Chiètres. Fidèle à son habitude, l'œil pétillant, il en frémissait d'aise, avide qu'il était, de rapporter ces bons moments.

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre à la fois la disparition de notre ami et, parallèlement, de recevoir son texte accompagné de son petit mot, toujours très attendu, de la course qui venait de s'achever au Papiliorama, texte reproduit ci-dessous.

Amoureux de la vie, attentif au temps qui passait, toujours respectueux des temps anciens dont on apprenait toujours quelque chose, disait-il, c'est avec la disparition d'une figure marquante de notre village, la disparition aussi, de ces poèmes si charmants et frappés de la sincérité qui les caractérisaient.

Nous nous efforcerons de maintenir, encore longtemps, avec l'appui et l'amitié de sa famille cette « presque » tradition en vous faisant partager d'autres textes et poèmes concoctés par Henri durant son long parcours de vie au sein de notre Commune. Nous le ferons au travers du recueil de ses écrits qui vous auront, nous en sommes convaincus, toujours accrochés, tant son verbe riche et ses rimes légères et simples respiraient le plaisir et l'amour de vivre.

Donc, nous vous disons à bientôt et espérons que d'autres vocations émergeront au sein de notre village pour vouloir reprendre un flambeau qui est et restera toujours l'apanage de la langue française cher à nos poètes disparus.

(P.S.)

*Cher ami
Voici pour le Tannayroli
Amitié Henri*

Course des Aînés 2007 par Henri Rapin

C'est devant un magnifique car à un étage que le groupe des Aînés était réuni devant l'épicerie, ce mercredi 12 septembre 2007 pour sa sortie annuelle. Le but de cette course était la visite du Papiliorama à Chiètres.

Une fois de plus, nous avons admiré notre belle région, avec un temps magnifique. Direction la région des trois lacs, avec un premier arrêt à la Rose de la Broye, restauroute, pour un café-croissant, toujours bienvenus. La course se poursuit par la vallée de la Broye et le Seeland pour arriver au Papiliorama vers 10 heures.

La visite du Nocturama avec ses scorpions, ses mantes religieuses sont présentés telle une bijouterie vivante et nous donne, tout en parcourant le sentier, une impression mystérieuse sur ce monde fascinant de la faune tropicale et nocturne. La deuxième partie est la

visite du royaume des papillons aux diverses grandeurs et chatoyantes couleurs plus magnifiques les unes que les autres. Après cette visite, c'est le départ pour Morat où le car nous dépose devant l'hôtel au bord du lac. Un excellent repas nous est servi. L'ambiance est chaleureuse et nous passons un agréable moment.

La troisième étape est Grandson où une boisson et des pâtisseries nous attendent dans la salle des chevaliers au premier étage du château. Une visite s'impose pour admirer le musée des vieilles voitures puis c'est le chemin du retour et le souvenir d'une belle journée.

Au nom de tous les participants, un grand merci aux organisateurs.

Quel beau pays que le nôtre!

(H.R.)

L'ultime adieu d'Henri Rapin à son village

Le 12 septembre dernier, les aînés de la commune étaient conviés à visiter, à Chiètres, le célèbre Papiliorama ainsi que le Nocturama. Après la visite de ces grandes bulles où, dans l'une, virevoltent plus d'un millier de papillons de toutes grandeurs et couleurs et où, dans l'autre, vivent d'étranges animaux nocturnes, la cinquantaine de personnes qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité s'était ensuite rendu sur les bords du lac de Morat, à Muntelier, pour le repas de midi.



Comme il le faisait à chaque sortie des anciens, ces dernières années, Henri Rapin avait tenu, à l'heure du café, à lire l'un de ses poèmes. Et pour l'occasion, il avait choisi un texte (que vous trouvez ci-dessous) qui parlait précisément des papillons, avec cette sensibilité, teintée d'un peu d'humour, qu'on lui connaissait. Il avait été longuement applaudi et l'on se disait que malgré ses nonante ans passés, il n'avait rien perdu de son goût pour la poésie et de l'envie qu'il avait de le partager. C'est donc avec une énorme surprise qu'on apprenait son décès dix jours plus tard.

Poète et homme d'action

La surprise fut aussi de recevoir, au lendemain de sa mort, au bureau communal, un article qu'il destinait au « Tannayroli » et dans lequel

il parle de cette sortie des aînés à Chiètres. C'est ce texte, probablement l'un des derniers qu'il ait écrit, que nous publions en page 2 et qui, une dernière fois, témoigne, s'il était encore nécessaire, de l'attachement qu'Henri Rapin portait à sa commune.

Cet homme qu'habitait un réel amour de la vie et de ses semblables, avait consacré de nombreuses années à la chose publique. Ancien municipal, puis syndic de 1963 à 1969, il n'avait cessé depuis de s'intéresser à tout ce qui concernait sa commune. Il était, avec son épouse Esther, de toutes les fêtes du village et on aimait toujours le rencontrer au détour d'une rue pour évoquer avec lui les petits et grands événements du monde proche ou lointain. Récemment, il avait aussi participé au film que nous avons consacré au Tannay des temps anciens. Il y racontait avec beaucoup de malice, quelques-uns des épisodes marquants de sa vie, la première rencontre avec son épouse lors d'une promenade en montagne, les heurs et malheurs d'une vie professionnelle qui ne fut pas toujours facile - la fabrication de nains de jardin -, et bien sûr son activité politique dont il gardait un très bon souvenir bien que certains, disait-il, lui avaient fait la réputation d'être ni plus ni moins qu'un dictateur !

Le 27 septembre, c'est donc une foule nombreuse qui l'a accompagné au cimetière, une foule d'amis et de connaissances, triste bien sûr mais qui savait que cet homme de cœur s'était préparé à ce départ, heureux de cette vie bien remplie et confiant, habité qu'il était par une foi profonde.

Le « Tannayroli » adresse à son épouse Esther et à ses enfants un message de vive sympathie et de reconnaissance. (S.Sch.)



Serge Schmidt
Municipal

Le déjeuner d'un papillon

*Je fus témoin l'autre journée
Du déjeuner d'un papillon
Il voltigeait à tatillon
De graminée en graminée.*

*Puis dans la fleur de l'égantine
Tout doucement il s'est posé
Et d'un seul geste avait osé*

Mêler pistil et étamine.

*Dans le pollen sa trompe ouverte
Butinait le suc odorant
Puis son jabot se colorant
D'une couleur dorée et verte.*

*Il part et vient étendre ses ailes
Se posant sur toutes les fleurs*

*Sans en connaître leurs valeurs
Quand le soleil joue avec elles.*

*Bientôt papillon tu t'élèves
Dans l'azur et vers d'autres lieux
Heureux de vivre sous les cieux
Sans savoir que ta vie est brève.*

Henri Rapin

Tristesse...



Pierre Semoroz

C'est avec une infinie tristesse que nous avons du accepter les disparitions aussi soudaines que brutales de deux de nos nonagénaires fêtés avec les honneurs il y a seulement quelques mois et auxquels nous avons consacré plusieurs articles dans notre précédent numéro.

Nous nous rappellerons d'Henri, cheminant, marchant d'un pas mesuré et réfléchi, arpentant les rues de notre village jour après jour, ou déambulant dans notre parc, attentif aux chants des oiseaux, scrutant les cimes des grands arbres à la recherche de l'écureuil ou de la fauvette qui aurait trouvé refuge dans un bosquet ou niché dans une haute futaie à l'abri des prédateurs.

Ces souvenirs nous les aurons aussi pour Pierre Semoroz, à l'optimisme et à la gentillesse inégalables, toujours vif et accueillant, soignant inlassablement sa vigne avec fierté et qui a, jusqu'aux derniers instants, fièrement joué de la trompette, montrant ainsi que si l'âge venait, lui, le dominait.

Vous êtes partis trop vite, c'est la vie dirons certains, mais sachez nos amis, que nous tous, Tannayrolis, nous nous souviendrons avec amitié et émotion de votre présence parmi nous et de la chaleur humaine que vous avez su durant toutes ces années dispenser autour de vous.

Nos meilleures pensées accompagnent vos familles.

(P.S.)

Paysan et musicien

Pierre Semoroz était l'une des figures les plus attachantes du village. Un coin de terre qu'il connaissait mieux que quiconque puisqu'il y était né en 1917, rue du Mollard, là où il a passé le plus clair de son temps.

Son école primaire, c'est à Mies qu'il l'avait faite, dans une classe de trente élèves de cinq niveaux différents ! On imagine les exercices de virtuosité auxquels l'instituteur devait recourir pour répondre à l'attente de ces écoliers d'âges si dissemblables ...

Chez les Semoroz, on était paysan de père en fils ! Aussi, lorsque Pierrot eut 18 ans, son père l'incita à suivre, deux hivers durant, les cours de l'Ecole d'agriculture de Marcelin. Ce qui à l'époque n'allait pas de soi. A la théorie, l'élève préfèra la pratique : mécanique, soudure, vannerie et même ébénisterie ! C'est aussi à Marcelin qu'il s'initia aux métiers de la vigne. Ce qui va devenir d'ailleurs l'une de ses passions. A preuve, la vigne qu'il plantera plus tard au chemin du Mollard.

A son mariage, au sortir de la guerre, son père passa la main. Il reprit donc le domaine, avec un souci du travail bien fait qui lui vaut même (on était dans les années 50...) un diplôme de l'Etat pour la très bonne tenue de sa ferme ! Lorsque la maladie le contraignit dans les années 70 à abandonner son train de campagne, Pierre Semoroz devint jardinier à la ville de Genève.

Le portrait ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas ses dix ans de vice-présidence du Conseil communal et surtout la place énorme qu'avait prise la musique dans sa vie. Plus précisément la fanfare ! Celle de Coppet où il a joué durant plus de 70 ans. Un record !

(S.Sch.)



La circulation dans notre village

Depuis de nombreuses années la question de la circulation est à l'ordre du jour dans notre commune et le souci de vos autorités. Nous avons récemment, en collaboration avec le TCS, procédé à un contrôle de vitesses durant une semaine entière et les résultats qui ont été présentés à notre Conseil sont intéressants et sécurisants. Ce ne sont pas moins de 4196 véhicules qui ont été contrôlés sur les différentes rues de notre village, à savoir:

- rte F.-L. Duvillard,
- rte du Village,
- rte des Pralets,
- rte Malcroissant,
- et ch. de la Fin.

Ces contrôles ont montré les résultats suivants :

La vitesse moyenne des véhicules a été de 37 km/h

- 3900 véhicules ont scrupuleusement respecté les consignes de vitesse soit près de 93%
- 198 véhicules ont dépassé la vitesse de moins de 5km/h soit 4.72%

- 71 véhicules ont dépassé la vitesse entre 5 et 10 km/h soit 1.69%
- 19 véhicules ont dépassé entre 10 et 15 km/h soit 0.45%
- 7 véhicules ont été contrôlés entre 65 et 70km/h et un seul à 77km/h ces 2 postes représentant 0.19% des véhicules contrôlés !

Le problème des bus et autres véhicules de transports scolaires continue également de nous préoccuper tant le gabarit des ces véhicules est disproportionné en regard de nos routes communales !

L'on se rend compte ainsi qu'outre le danger que font courir ces bus aux différents usagers, la cadence des horaires qui mettent la « pression » sur les chauffeurs obligent ces derniers à rouler « plafond » tout en restant dans les limites. Ces bus cau-

sent des dégâts considérables aux infrastructures routières communales, regards d'eau, banquettes, bordures routières, et caniveaux. Nous devons absolument trouver des moyens pour limiter la circulation de ces véhicules dans des vitesses acceptables tout en incitant les entreprises



Patrick Simon
Municipal



mandatées à privilégier des bus de moindre importance plus adaptés à notre cadre rural.

Si des villes comme Rome optent pour des transports urbains modernes avec des bus de 30 places, nous espérons très sincèrement être entendu et voir bientôt d'autres types de transport sillonner la Terre Sainte ! (P.S.)

Bénévolat de Terre Sainte

Le groupe de chauffeurs bénévoles aurait besoin de renfort pour la livraison des repas à domicile ou pour accompagner des patients chez le médecin par exemple.

Voulez-vous donner un peu de temps pour nous épauler dans cette tâche très précieuse pour nos aînés?

Merci de bien vouloir contacter l'une ou l'autre des responsables.

A. DUNNE au tél. **022 776 42 77**

R.M. WUST au tél. **022 776 35 20**

C. MARTIN au tél. **022 776 20 18**

Bénévolat de Terre Sainte

Route des Penys 2

1295 Mies

Tél. 022 950 98 20

Suite de l'éditorial

Afin de professionnaliser la gestion de nos différents bâtiments communaux, la Municipalité a décidé de confier cette gestion à la Régie Burger au cours du printemps 2007.

Comme vous les savez certainement, notre municipal Roland Meige a démissionné à fin juin 2007 et, après élection, a été remplacé par Bertrand Bory.

La Municipalité a accepté 18 demandes de naturalisation, compétence qui a été transférée du Conseil avec l'introduction de la nouvelle constitution dès 2004.

Vous avez peut-être constaté que le site Internet de la Commune (tannay.ch) a été complètement remanié. N'hésitez pas de le consulter régulièrement.



Situation financière saine

C'est avec plaisir et satisfaction que je peux affirmer que la situation financière de la commune est saine. En effet, les comptes 2006 ont pu être bouclés avec un bénéfice de 1'476'508.81 CHF avant amortissements et attributions aux réserves grâce notamment à un rattrapage d'impôts pour les années antérieures et des impôts aléatoires nettement supérieurs aux attentes.

Compte tenu d'une évolution positive des entrées d'im-

pôt au cours de 2007, le Conseil a voté le maintien des taux pour 2008 malgré un report de charges sur la Commune d'environ 450'000 CHF suite à l'introduction de la RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération).

Le budget 2008 qui vient d'être approuvé par le Conseil, présente un déficit de 152'800 CHF qui me paraît raisonnable compte tenu de ce transfert de charges supplémentaires.

Objectifs principaux pour 2008

Voici les principaux objectifs auxquels la Municipalité entend faire face en 2008 (sans ordre de priorité) :

- Reprendre le dossier de la rive du lac (aménagement du camping, création du port du Torry, construction d'un restaurant du port, aménagement du chemin de la Petite rive)
- Finaliser et mettre en vigueur le PGA
- Reprendre le dossier de la création d'un chemin piétonnier entre la route des Molards et la route du Village
- Procéder à des aménagements liés à la circulation au centre du village
- Proposer un projet pour remplacer l'ancien vestiaire de football
- Continuer les démarches en vue de déplacer la déchetterie hors du centre du village

Conclusion

A la lecture de mon article, vous aurez certainement conclu que la Municipalité ne peut pas se permettre chômer ; d'ailleurs elle est motivée et disposée à œuvrer pour le bien des habitants de Tannay.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses Fêtes de fin d'année et une nouvelle année pleine de bonheur, satisfaction et santé.

(H.T.)

Trois nouveaux bourgeois de Tannay

La commune compte désormais trois nouveaux bourgeois tout récemment naturalisés.

Il s'agit de Mme et M. Eva et Jean-Marc Keller, d'origines suédoise et française, qui ont prêté serment, à Lausanne, le 14 novembre dernier ainsi que de M. Adil Juma, d'origine



kenyane qui, lui, a prêté serment le 26 septembre. Mme Keller est bien connue de nos villageois puisqu'elle siège déjà au Conseil communal.

La municipalité félicite ces nouveaux citoyens de notre village et les recevra prochainement.

Quel avenir pour notre déchetterie?

La situation de notre déchetterie actuelle est placée géographiquement à un endroit idéal pour les habitants de notre village, mais comme vous avez certainement pu le remarquer ce n'est pas l'emplacement pour un centre de récupération des déchets, au centre d'un village et à proximité des habitations avec tout ce qu'elle génère comme nuisances pour le voisinage tant au niveau des odeurs, du bruit et des mouvements de circulations.

Depuis quelques années la Municipalité est consciente de ces problèmes et a étudié différentes propositions qui n'ont pas trouvés satisfaction.

Collaboration intercommunale

Actuellement elle collabore pour une solution de déchetterie intercommunale avec la participation des communes voisines de Commugny et Chavannes-des-Bois; Mies ayant décidé de créer sa propre déchetterie.

Un projet est en cours, piloté par la commune de Commugny sur laquelle devrait se créer celle-ci. En parallèle la commune de Tannay se penche sur des moyens qui ont été mis en place dans d'autres communes du district et sur le canton de Genève, tels

qu'Eco points pour le verre et le papier, des containers enterrés pour les ordures ménagères et un système de porte à porte avec containers pour les déchets verts (feuilles, gazons et branchages), ceci afin de satisfaire au mieux les utilisateurs et d'éviter de générer des déplacements inutiles.

Nous espérons que ces études déboucheront sur une solution qui nous apportera satisfaction à tous.

Utiles rappels

Voici quelques rappels concernant la levée des ordures ménagères et objets encombrants:

Les cartons ne doivent plus être déposés avec celles-ci, mais être déposés dans la benne à carton située dans la déchetterie.

Concernant les objets encombrants, seuls les déchets incinérables sont évacués (petits meubles, matelas, moquette, tapis, bois traité ou imprégné, skis, articles en plastique, etc.).

Les matériaux terreux, ferraille sont à apporter à la déchetterie et les appareils électriques et électroniques dans les magasins spécialisés qui doivent les reprendre gratuitement sans problème.

(J.K.)



Jacques Kaltenrieder
Municipal

Bonne année à toutes et à tous!

La municipalité vous souhaite d'heureuses fêtes de fin décembre! Elle forme pour toutes et tous de très bons voeux afin que cette année nouvelle vous soit favorable et qu'elle réponde à vos attentes !

Sachez que de son côté, la municipalité aura à harmonieux de notre village et de travailler au



coeur de favoriser au mieux un développement bien-être de ses habitants !

Fermeture de l'administration

Nous vous informons qu'en raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale de Tannay seront fermés:

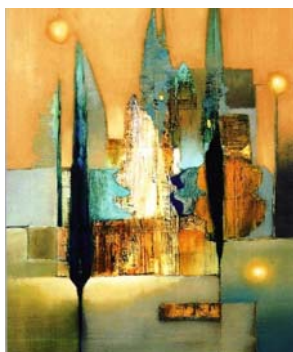
du vendredi 21 décembre 2007 à 12h00

au jeudi 3 janvier 2008 à 14h00

Nous vous prions de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires à l'établissement de vos nouveaux documents d'identités au plus tard le jeudi 20 décembre à 18h00 afin d'éviter tout soucis de validité lors de départ à l'étranger.

Toutefois, si vous devez refaire un passeport en urgence, vous pouvez vous adresser à la police des douanes d'un aéroport.

Exposition de peinture au château: Inka Meyer



Avec l'exposition Werner Stolz, le printemps dernier, la Commission culturelle avait inauguré une série de manifestations dont le but est de permettre aux artistes et artisans de la commune de faire connaître leurs œuvres au public de la région. Cet automne, c'était donc autour d'une autre habitante de Tannay, Inka Meyer, de présenter ses toiles au château, dans les locaux de la maison de commune

Inka Meyer est née à Constance, en Allemagne. Mais voilà plus de 21 ans qu'elle vit à Tannay. Décoratrice de formation, elle a travaillé à Londres, Paris et New-York. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est intéressée à la peinture qu'elle pratique maintenant depuis une vingtaine d'années. De nombreuses expositions lui ont été consacrées en Suisse allemande ainsi qu'en Suisse romande.

C'est donc une artiste de très grand talent que le château de Tannay a pu accueillir le mois de novembre dernier. Une artiste dont il est difficile de définir le style tant il est multiple. Abstrait, figuratif et non-figuratif tout à la fois, où se mélangent des techniques mixtes. Où l'or et l'argent sont également utilisés laissant large place à notre imaginaire.

(S.Sch.)

Tempête... et dégâts!



Les tempêtes du mois d'octobre et du mois de novembre, assez inhabituelles par leur violence en fin de saison, généralement attendues en décembre et janvier, ont laissé quelques traces visibles tant, sur les bateaux encore amarrés que ceux actuellement parkés sur le parking du clos Bénuyer ou sur les infrastructures portuaires.

Ce ne sont ainsi pas moins de 13 bateaux qui ont été partiellement ou totalement détruits, ou coulés !

Le port est dans un triste état ! Estacades tordues, chaînes rompues, pilotis partiellement ou totalement arrachés, enrochements effondrés, ces dégâts ajoutent encore si cela était nécessaire, à l'état de délabrement existant de notre port indigne de notre commune.

Quand donc pourrons-nous envisager de remettre en état cet endroit au profit de nos habitants et de ceux de la région de Terre Sainte ?

(P.S.)



Quelques photos impressionnantes des éléments déchaînés, prises entre Versoix et Genève

L'aménagement du territoire et nous

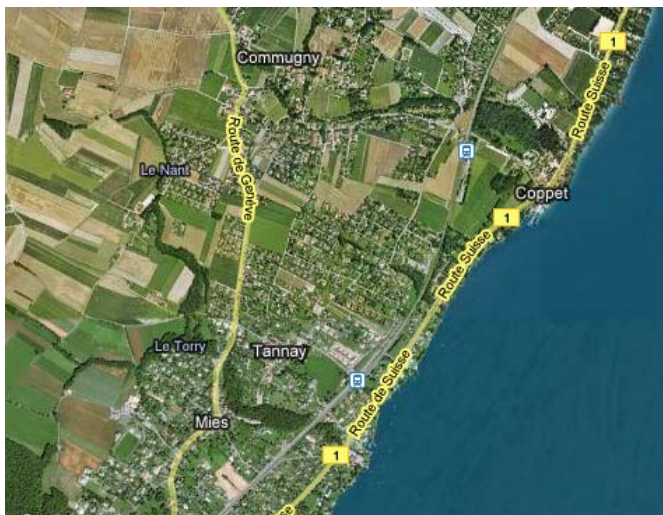
Depuis les années 50, la Terre Sainte a connu un très fort développement démographique et foncier. Ceci s'est traduit par un accroissement notable du trafic routier et de l'urbanisation de nos campagnes, deux préoccupations majeures de chacun de vous et bien sur de vos autorités.

Confinée dans la configuration du 20^{ème} siècle, cette urbanisation et le développement du trafic se sont réalisées parallèlement au lac sur trois axes, route suisse, ligne CFF et plus tard autoroute en délaissant les zones du pied du Jura.

Les principaux axes

Basées sur la loi sur l'aménagement du territoire du 04.12.1985 les réflexions et études du début du 21^{ème} siècle portent sur les axes suivants :

- La création de routes perpendiculaires destinées à relier les villages du pied du Jura et ceux proches du lac ce qui revient à repenser les abords et accès à l'autoroute et le contournement de villages existants. Trois axes majeurs ont été identifiés : Coppet-Divonne ; Nyon-St.-Cergue et Gland-Begnins
- La revitalisation des villages coupés en deux par des routes à fort trafic, par exemple Mies, Chavannes-des-Bois et de Bogis, Bogis-Bossey, etc. en créant ou complétant l'existant par un maillage de chemins pédestres, équestres ou nouvelles voie cyclables.
- La revalorisation ou préservation de nos paysages, rivières ou bords du lac en protégeant ou réintroduisant les espèces végétales ou animales par la création de couloirs qui leurs sont destinés en s'inspirant, quand cela est possible de ce qui existait dans le passé.
- La réorganisation des emplacements des installations publiques (gares, écoles, installations sportives, déchetteries, STEP, etc.) de manière à limiter les déplacements motorisés superflus.
- Le développement en parallèle de services de transports publics efficaces.
- Last but not least, une intégration harmonieuse dans l'agglomération Franco-valdo-genevoise.



Bertrand Bory
Municipal

Zone sensible: la gare de Coppet

La réflexion et les études afférentes ont lieu au sein du Conseil régional dont Tannay est membre de plein droit et au sein du COPIL (comité de pilotage de Terre Sainte) et d'autres associations d'intérêt général.

Dans notre région proche, le projet majeur est l'aménagement de la zone de la gare de Coppet avec la création projetée d'immeubles, d'une nouvelle route d'accès à la gare et de 2000 emplois à terme (secteur tertiaire).

En ce qui concerne Tannay qui n'est pas situé sur les axes des nouvelles routes perpendiculaires, soyez assurés que votre Municipalité tient à préserver le caractère résidentiel de la commune et à l'embellir.

Divers projets sont à l'étude ou en cours de réalisation pour notre village (port, réaménagement du centre du village, embellissement du parc du château, nouveaux chemins pédestres) sur lesquels nous reviendrons dans les prochains numéros du Tannayroli.

(B.B.)

Conférence de Bertrand Piccard à Tannay le 10 avril 2008



Descendant d'une dynastie d'explorateurs et de scientifiques qui ont conquis les hauteurs et profondeurs de notre planète, Bertrand Piccard semble prédestiné à perpétuer l'une des plus grandes aventures familiales du 20ème siècle.

Un homme aux multiples facettes

En tant que psychiatre, aéronaute, conférencier de réputation internationale, président de la fondation humanitaire "Winds of Hope" et ambassadeur itinérant des Nations Unies, il aspire à combiner son héritage scientifique familial et son engagement à explorer la grande aventure de la vie.

Pionnier du Vol Libre et de l'ULM en Europe et vainqueur de la première course transatlantique en ballon (Chrysler Challenge 1992), Bertrand Piccard est aussi l'initiateur du projet Breitling Orbiter. Sa réussite en tant que commandant de bord de ce premier tour du monde en ballon sans escale en 1999 l'a projeté sur le devant de la scène en tant que «savanturier»!

Décoré suite à ce succès de la Légion d'Honneur, de l'Ordre Olympique ainsi que des

plus hautes distinctions de la Fédération Aéronautique Internationale, de la National Geographic Society et de l'Explorer's Club, Bertrand Piccard se lance aujourd'hui avec Solar Impulse à la poursuite d'un nouveau rêve.

Soucieux de développement durable

Bertrand Piccard nous fait le grand honneur de venir partager avec nous sa philosophie de vie et nous parler de ses passionnantes expériences. Ne manquez pas cette soirée. Nous vous attendons nombreux avec vos enfants qui apprécieront les perspectives de développement durable possibles grâce au projet d'avion solaire solar impulse exposées par Bertrand Piccard et qui sont un formidable message d'espoir pour les générations futures.

(B.B.)

(10 avril 2008, salle communale à 20h00)

Plus d'information sur les sites :

www.tannay.ch

www.solarimpulse.com

www.windsofhope.org



Jeudi 24 janvier 2008



A l'occasion de la commémoration de

L'INDEPENDANCE VAUDOISE

L'Amicale de Tannay est heureuse d'inviter les habitants de TANNAY à partager une soupe aux légumes devant la salle communale dès 18 h.

Activités de la Commission culturelle

Certains pensent qu'il ne se passe pas grand-chose d'intéressant dans notre commune sur le plan culturel. Ce qui pourrait laisser supposer qu'il y a à Tannay une réelle attente sur ce plan. Or c'est précisément pour répondre à cette demande que la Commission culturelle qui s'est constituée il y a tout juste une année a organisé en 2007, avec le soutien de la municipalité, plusieurs manifestations.

Succès divers

Si l'on fait un premier bilan, il faut reconnaître que ces événements ont eu des succès divers. Certes, la fête des enfants avec le clown Philibert, début juillet, ainsi que le concert classique avec la pianiste Elizabeth Sombart, à la fin du même mois, ont réuni un beau concours de population. Par contre, on aurait pu souhaiter plus de monde à la soirée « Cabaret Aristide Bruand » animée par une dizaine de comédiens et qui fut très réussie, tout comme aux deux expositions de peintures Werner Stolz et Inka Meyer, organisées au château, toutes deux de très belle qualité quoique bien différentes.



Cela ne décourage pas pour autant les membres de la Commission culturelle qui vous proposent à nouveau un beau programme d'activités pour l'an prochain. Un programme qu'ils espèrent susceptible d'intéresser un

large public, dans notre commune mais aussi dans les villages voisins, quoique dans notre région, les occasions de voir et entendre de belles choses ne manquent pas.

Pour l'année 2008

Ainsi au printemps prochain, le public de Tannay sera convié à un beau spectacle musical tout public où se mêleront tout à la fois rêves, rires et poésie. Le 6 juillet, dans le cadre de la fête du village organisée par l'Amicale, les enfants seront à nouveau conviés à un spectacle, cette fois-ci en plein air, spectacle qui leur sera dédié. Et puis le 26 juillet, la Commission vous proposera une nouvelle fois un très beau concert classique, dans la cour du château si le temps le permet.

Ce sera cette fois-ci le merveilleux Quatuor Terpsycordes, lauréat de nombreux concours, formé de jeunes artistes basés à Genève et dont la réputation, sur le plan international, ne cesse de grandir.



Nouvelles expositions

Si l'on ajoute à cela, de nouvelles expositions de peinture au château (Rose Marie Sacchetto au printemps) ainsi qu'un nouveau spectacle où se mêleront théâtre et musique à l'automne, on peut dire que l'offre pour 2008 devrait aller dans le sens de ceux qui souhaitent que même dans une petite commune comme la nôtre le public ait l'occasion d'apprécier des artistes de talents.

(S.Sch.)



Serge Schmidt
Municipal

Inauguration de la nouvelle bibliothèque Intercommunale

Le 29 novembre, a eu lieu à Coppet, au collège secondaire des Rojalets, l'inauguration de la nouvelle bibliothèque intercommunale. Cette bibliothèque qui est désormais à la disposition du public (adultes et enfants) des communes de Terre Sainte, offre un très large éventail de livres d'intérêt général. On y trouve entre autres cho-

ses des romans d'aventures, des essais, des biographies et bien sûr des bandes dessinées.

Heures d'ouverture:

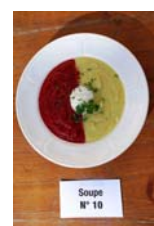
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

Mardi de 16h30 à 20h00.

Ainsi qu'un samedi par mois.



Concours de soupes Mies-Tannay



Le look et le goût !



La remise des prix...un instant d'émotion !



Patrice Engelberts et son amie Madame Nimala



Robert Muhlemann dit «Bouby» et Maurus Wüst de Tannay



Pour les juges ça n'as pas été facile !



Oxana Balachov et Ilya Rizvanov de Tannay, accompagnés de leurs amis



Mme Georgette Marchand

Concours de soupes Mies-Tannay

Sous la férule avertie de Pierre Läng, les R.O.P. ou « *les Retraités Ou Presque* », organisaient une fois encore, la désormais traditionnelle journée de concours de soupes. Ce, sous les hautes autorités gastronomiques de MM. Franco Baroni, Gouverneur honoraire de la Confrérie des Potes au Feu, Guy Girod, Commandeur de la Confrérie des Potes au Feu, Jacques Froidevaux

Chef cuisinier et Patrick Simon, municipal et gastronome à Tannay

Les habitants des communes de Chavannes-des-bois et de Tannay étaient invités à faire preuve tant de leurs talents culinaires que d'inventivité gastronomique !

Ce ne fut ainsi pas moins de 13 équipes qui s'affrontèrent « goûteusement » en faisant preuve d'ingéniosité et de recherches de saveurs exotiques qui enchantèrent la nombreuse assistance venue à cette occasion alléchée par de subtils fumets.

Cette journée, marquée par un soleil resplendissant et une température agréable fut couronnée par les résultats de nos dignes représentants tant sur le plan du public que par celui des juges ! Il faut vous dire que départager 13 soupes plus savoureuses les unes que les autres a de quoi angosser les juges les plus impartiaux ! (P.S.)



Patrick Simon
Municipal

Prix du Jury

1. Madame Balachov Oxana et Monsieur Rizvanov Ilya de Tannay avec leur Börch Impérial
2. M. Engelberts et son amie Madame Nimala de Mies avec leur soupe Mies-Lanka
3. Mme Georgette Marchand de Mies

Prix du public

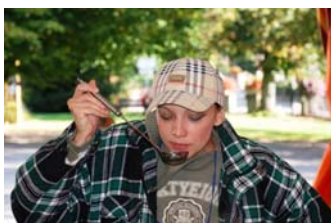
1. Robert Muhlemann dit «Bouby» et Maurus Wüst de Tannay avec leur savoureuse soupe de poissons du Léman



Une nombreuse assistance par l'odeur alléchée !



Les recettes sont jalousement gardées !



Vous en prendrez bien encore une louche ?

Nouvelles des temps passés

Pour la troisième fois, nous ouvrons ensemble le grand « Livre d'or » de la commune. Cette chronique des événements qui marquèrent la vie de notre village de 1536 à nos jours est une inestimable source de renseignements sur ce que fut la vie à Tannay aux siècles passés. Ce livre, composé en fait de trois imposants volumes, est le fruit d'un gros travail de recherche entrepris il y a quelque temps déjà par John Plojoux, Ami Semoroz, René Olivet et Henri Rapin.

Après avoir survolé les 16^{ème} et 17^{ème} siècle, nous poursuivons aujourd'hui cette chronique à partir des années 1730.

2 janvier 1736

Convention est faite entre les villages de Tannay et Mies afin de nommer Pierre Louis, fils de Pierre Etienne Gay, tambour au service des deux communes.

11 mai 1743

David, fils de Pierre Despland, de Rougemont, est reçu au nombre des bourgeois de la commune, contre 80 Ecublancs, un drap mortuaire et un repas offert aux bourgeois.

1743

Le sieur Amy Delors, sculpteur et bourgeois de Tannay, est chargé par la commune de Commugny de confectionner le cadran de la première horloge du temple. Il grave et peint les heures.

26 janvier 1751

La commune reçoit au nombre de ses bourgeois le nommé Jean Baptiste Bossu. Cette bourgeoisie est accordée pour le prix de 15 Ecublancs, à la réserve que si le dit Bossu veut venir s'établir dans la commune, il payera en plus 26 Ecublancs.

Quelques années après, le dit Bossu, qui n'est jamais venu habiter la commune, réclame des secours. La commune, alléguant sa pauvreté, proteste contre cette façon de faire en s'adressant aux « Illustres et très honorés Seigneurs » de Berne pour qu'ils veuillent intervenir dans cette affaire.

1759

Amy Delors, secrétaire communal, achète à Nyon un petit coffre en noyer pour soigner les papiers de la commune.

1760

D'après l'ouvrage intitulé « Topographie du Pays de Vaud, 1760 », le village de Tannay est présenté comme une petite commune de la Baronnie de Coppet qui a environ 1000 Ecublancs de capital.

1762

Examens du premier régent d'école de Mies et Tannay, Bernard de l'Isle.

1^{er} janvier 1766

On fait l'acquisition de la maison de Salomon Jaquemier pour servir de Maison de commune pour le prix de 200 Ecublancs et de deux Louis d'or pour les épingles.

On installe aussitôt une auberge dans cette Maison de commune. Le premier aubergiste est un nommé Charbonnier.

1766

Tannay refuse de continuer à payer le régent de Coppet, depuis que la commune a un régent, avec Mies. Une sentence du Bailli intervient à ce sujet et donne raison à Tannay.

1769

Les mesures sont prises pour établir la première fontaine au village.

CHRONIQUE
CHARMANTE DES
TEMPS ANCIENS:
LES PETITS ET
GRANDS
ÉVÉNEMENTS QUI
ONT MARQUÉ LA
VIE DE NOTRE
COMMUNE

Nouvelles des temps passés

8 octobre 1769

On pend à la Maison de commune la cloche commandée à Dreffet, fondeur à Genève. Elle coûte 160 florins.

10 février 1770

L'Assemblée de commune convient que tous ceux qui chercheront dispute quand on sera assemblé tous ensemble seront condamnés à payer un Ecus de 40 batz aux profits des pauvres de la commune, qu'ils seront sortis de la chambre et qu'ils ne seront admis à rentrer qu'après avoir payé la dite amende.

1770

Tannay se joint à Mies et Founex pour réclamer de changer le règlement du poids du moulin de Coppet.

1771

Tannay, Mies et Commugny font un rapport après avoir visité les bois de chênes du Seigneur de Coppet, à Veytay. Ils se plaignent du préjudice causé aux intéressés qui doivent envoyer leurs bestiaux brouter les glands qui sont très rares cette année-là, les prix étant les mêmes que pendant les bonnes années.

1772

Le cabaret de commune est adjugé à Gabriel Vulliet, dit Barin. On répare la chambre de la « Maison de ville ».

26 juillet 1772

On décide de faire construire un canal « pour les eaux du Torry qui est au-dessus de Tannay, lequel servira pour faire un bon chemin pour l'utilité et le bien de tout un chacun ».



Noël des aînés

La municipalité a invité une nouvelle fois le 13 décembre dernier, nos aîné(e)s afin qu'ils passent ensemble un moment de détente et d'amitié. Ce traditionnel rendez-vous à l'approche de Noël s'est tenu, à la grande salle du village.

Après un délicieux repas préparé par nos aubergistes, M. et Mme Lelièvre, nos aîné(e)s ont eu le plaisir d'entendre la conteuse et poétesse Catherine Roussy qui a dit quelques textes d'auteurs suisses accompagnée par un jeune guitariste de talent, Federico Recalde-Ovelar, qui enseigne la musique à Genève tout en y poursuivant ses études universitaires. Catherine Roussy-Bauer, familière des littératures francophones et étrangères, elle-même poétesse, a tout récemment donné un récital au château de Penthes joliment intitulé « Les poètes aux semelles de sable et d'étoiles », récital précisément consacré aux écrivains de notre pays.

Après ce beau moment de rêve et de douce musique, la fête s'est poursuivie un moment encore avec les chants des enfants de l'école qui ont préparé un très joli programme qui a ainsi clôturé de la plus sympathique des façons cette rencontre de fin d'année.



Catherine Roussy au Château de Penthes

Extraits des procès-verbaux 2007 du Conseil communal



Le Conseil communal dans ses séances des 26 février, 21 mai, 18 juin, 1^{er} octobre, 19 novembre et 5 décembre 2007 a accepté les préavis municipaux suivants :

- n° 9 relatif à une demande de crédit de 300'000 CHF pour la reconstruction provisoire de la buvette de la plage.
- n° 10 relatif aux statuts des SITSE - Services Industriels de Terre Sainte.
- n° 11 d'intention commun aux neuf communes de Terre Sainte concernant l'étude sur la faisabilité d'une fusion de communes.
- n° 12 relatif à l'adoption du nouveau règlement du Camping de Tannay.
- n° 13 relatif à l'adoption du nouveau règlement du Port de Tannay.
- n° 14 relatif à une demande de crédit de 118'200 CHF TTC pour le réaménagement du parc du Château.
- n° 15 relatif à la révision des statuts du Conseil régional du district de Nyon.
- n° 16 relatif aux comptes communaux pour l'année 2006.
- n° 17 relatif à une demande de crédit de 90'000 CHF pour la réfection de la route de Saint-Cergue, dite RC2b, et la mise en place d'une modération de trafic depuis le giratoire jusqu'à la limite communale de Commugny.
- n° 18 relatif à une demande de crédit de 68'000 CHF pour la rénovation de l'équipement de cuisine de l'Auberge du Lion d'Or.
- n° 19 relatif à une demande de crédit complémentaire de 128'000 CHF TTC pour la réfection des chemins des Vallières et des Traités et l'aménagement en souterrain des services Roman-de Energie SA, Swisscom Fixnet SA, Télé réseau TRN SA et de l'éclairage public.
- n° 22 relatif à notre participation à l'achat d'une patinoire mobile dans le parc du Château de Coppet pour un montant de 27'000 CHF.
- n° 23 relatif à la création d'un règlement communal sur la protection des arbres.
- n° 24 concernant l'adoption d'un règlement communal relatif à la perception d'une taxe régionale de séjour et d'une taxe sur les résidences secondaires.
- n° 25 relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation "Les Goutettes Est".
- n° 26 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement du conseil communal de Tannay.
- n° 27 relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration 2008.
- n° 28 relatif au budget pour l'année 2008.

Le Conseil communal dans sa séance du 1er octobre 2007 a refusé le préavis municipal suivant:

- n° 20 relatif à l'arrêté d'imposition qui proposait pour l'année 2008 un taux de 67%; donc maintien du même taux qu'en 2007, soit 65%.

Le Tannayroli

Rédaction, articles & photos :

Bertrand Bory,
Jacques Kaltenrieder,
Henri Rapin,
Serge Schmidt,
Patrick Simon,
Hermann Tschopp

Conception & mise en page :

Patrick Simon,
Serge Schmidt,
Sophie Kilchherr

Impression :

TEX Genève

Les naissances

Le 31 mai 2007 Gaia Annalaura Javaloyes Testa
Le 12 juillet 2007 Noah Nils Gilliéron
Le 21 juillet 2007 Anthéa Lyse Rizzi
Le 07 octobre 2007 Luca Lorenzo Ghilardi

Les décès

Le 04 juin 2007 Mario Haller
Le 20 juin 2007 Philippe Martin
Le 25 juin 2007 Silvia Wettler
Le 26 juin 2007 Pierre-Henri Semoroz
Le 21 août 2007 Richard Gruber
Le 19 septembre 2007 Roger Miserez
Le 23 septembre 2007 Henri Rapin